

*Comité Régional de Bretagne*

# *Natation Synchronisée*

## *Règlement et Calendrier 2016 - 2017*

✉ 09 rue Léo LAGRANGE - 35131 CHARTRES DE BRETAGNE.

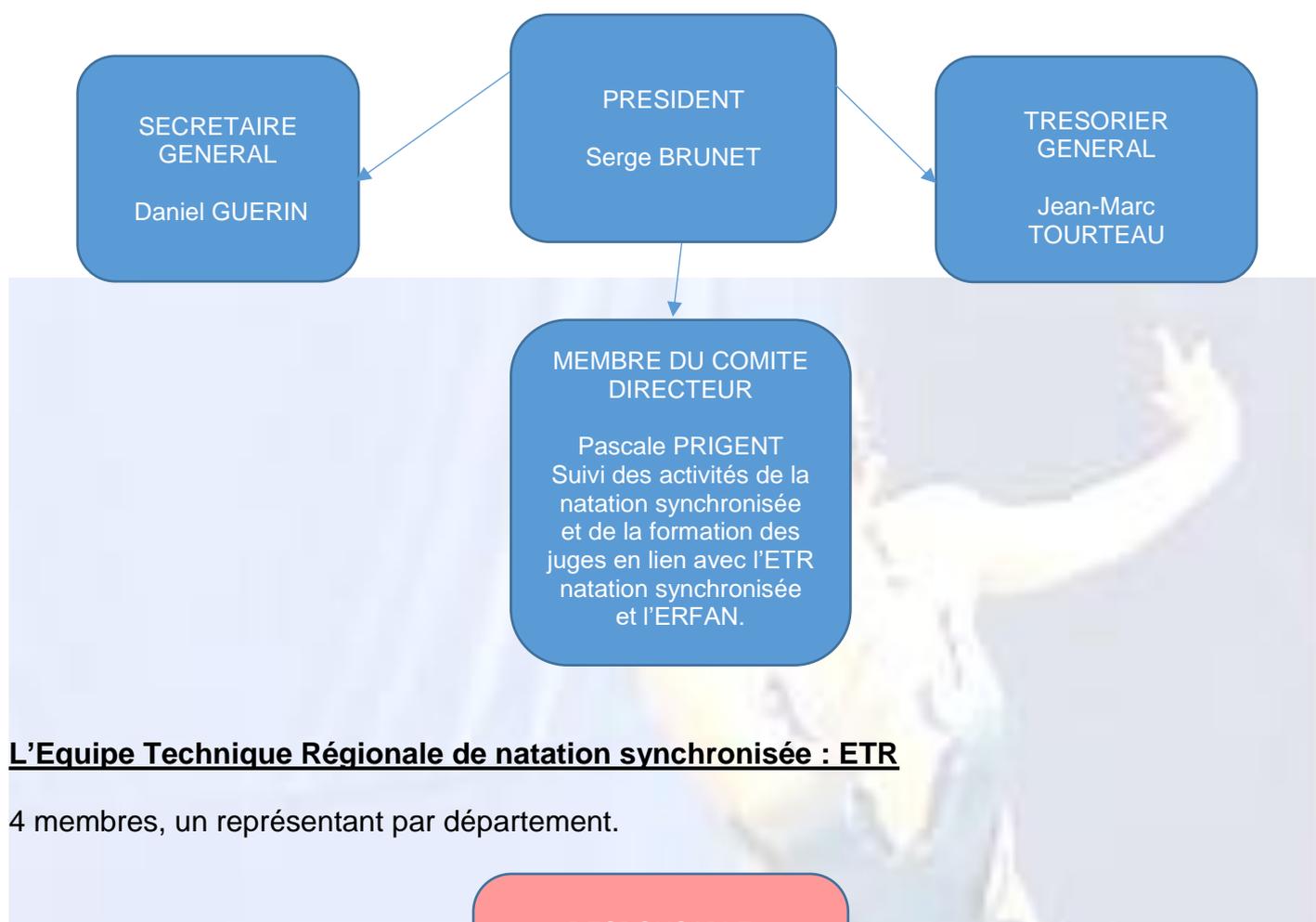
☎ 02 99 67 03 58 - 🌐 Internet : [bretagne.ffnatation.fr](http://bretagne.ffnatation.fr)

E-mail : [com.bretagne.natation@wanadoo.fr](mailto:com.bretagne.natation@wanadoo.fr)



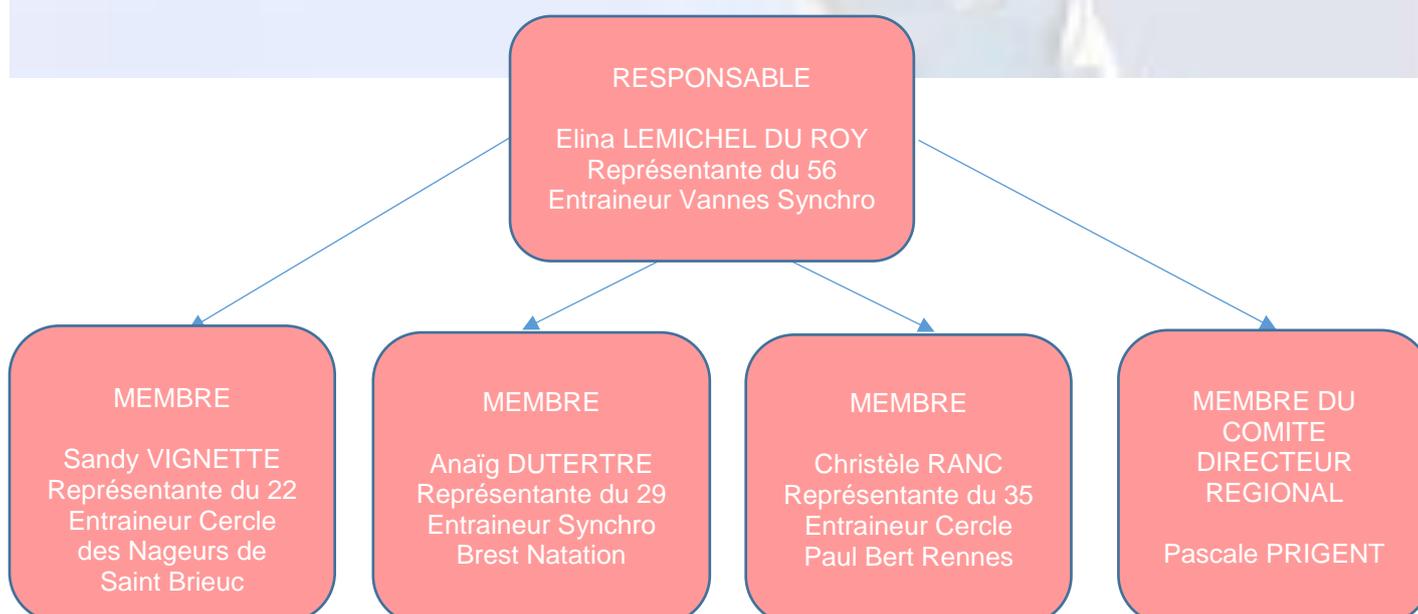
## PRESENTATION DU COMITE DE BRETAGNE, DE LA COMMISSION REGIONALE, DE L'ETR, DE L'ERFAN

### Comité Directeur Régional du 30 mai 2016



### L'Equipe Technique Régionale de natation synchronisée : ETR

4 membres, un représentant par département.



**Commission régionale synchro** : les 4 membres ETR + Mme Prigent du comité directeur régional.

## Autres :

**Claudia LE BIAN** : Secrétaire administrative au comité régional.

Conçoit et propose les modalités de fonctionnement administratif du comité Régional.

Elle assure l'animation et la coordination du secteur « secrétariat/accueil » en lien avec le Secrétaire Général.

Elle assure la saisie informatique des opérations financières de l'association en lien avec le Trésorier Général.

**Mathieu GUERIN** : Agent de développement - Directeur de l'ERFAN.

Responsable du fonctionnement général administratif et pédagogique de l'organisme de formation, en lien avec Jacques PELE élu référent du Comité et le CTR natation course et eau libre.

Pilote le plan de formation régional Fédéral et les formations d'Etat, en lien avec le CAMPUS de Bretagne et la DRJSCS.

Anime la Commission régionale de formation en relation avec Jacques PELE.

Assure le suivi des dossiers et les relations nécessaires avec l'INFAN et la Commission nationale de formation.

LABELLISATION DES CLUBS Jean Marc TOURTEAU.

Présidente du Comité d'Ille et Vilaine : Jacqueline GAUTIER.

Présidente du Comité du Finistère : Brigitte BONNEAU.

Présidente du Comité des Côtes d'Armor : Marie Christine WATTELET.

Présidente du Comité du Morbihan : Régine PICAUD.

## I. L'ENF (Ecole de Natation Française)

A travers ce concept, les Fédérations et les membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (C.I.A.A.) entendent offrir au plus grand nombre une initiation aux pratiques de la natation et une découverte des disciplines sportives qu'elles développent. C'est un vecteur de communication et de développement pour l'ensemble des membres du CIAA. La coopération qui s'établit entre les acteurs de l'Ecole de Natation Française implique le respect par chacun d'obligations devant garantir le succès, l'efficacité, la pérennité et la notoriété positive du concept.

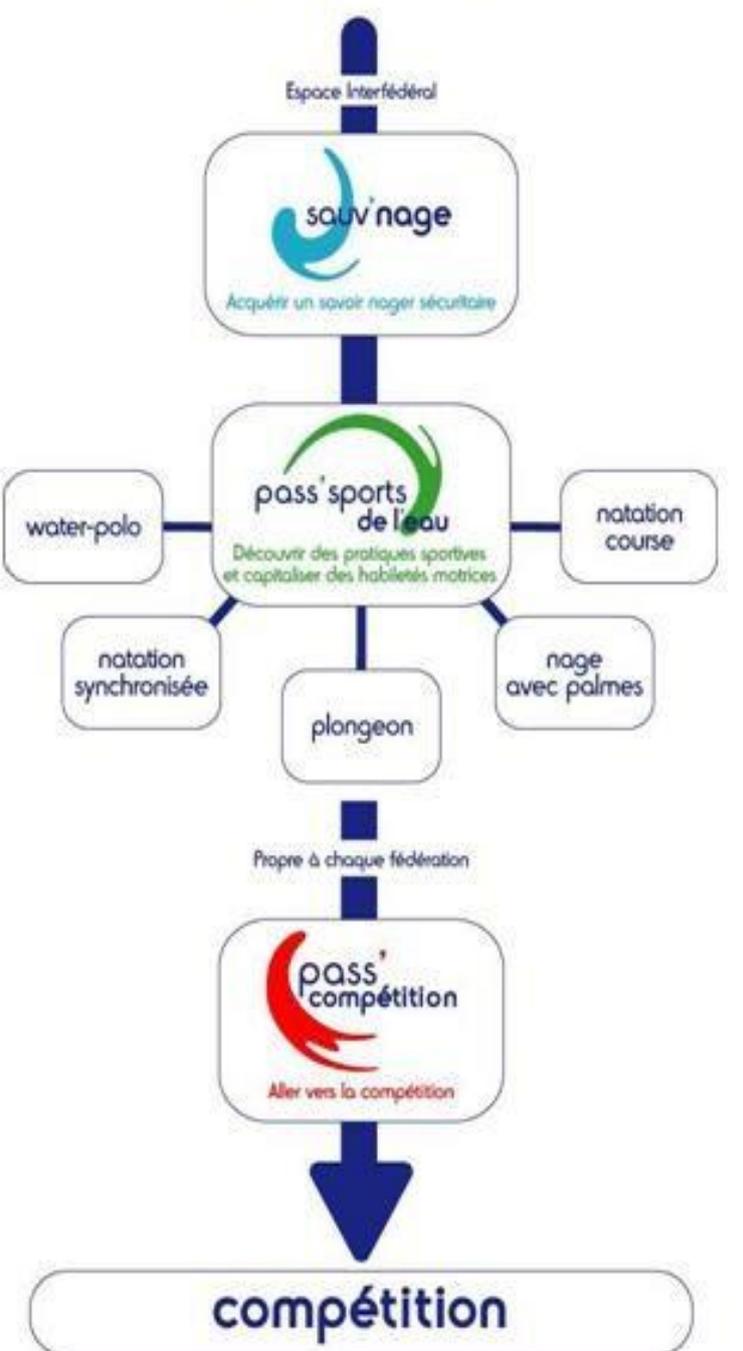
Pour garantir à toutes les personnes que leurs aptitudes seront appréciées de la même façon par toutes les Fédérations et quel que soit le lieu où se déroulera le test, les évaluateurs devront suivre une formation d'harmonisation.

Les évaluations ne peuvent donner lieu à interprétation, elles sont jugées à partir de grilles communes qui décrivent avec précisions et sans ambiguïté les critères de réussites des tests.

Les organisateurs devront signer et s'engager à suivre le cahier des charges de l'ENF. Les passages de tests comprennent des évaluateurs responsables et garant de la bonne mise en œuvre du dispositif et des assistants évaluateurs en charge d'une tâche ou d'un secteur.

Afin d'organiser ces tests ENF, Les organisateurs signent et s'engagent à suivre le cahier des charges de l'ENF. Dès que l'engagement est pris ils obtiennent l'agrément ENF. Celui-ci est délivré pour l'année sportive en cours, et renouvelé chaque année par tacite reconduction si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées ; notamment la production des bilans.

### Concept de l'enf



#### Evaluateurs ENF

L'agrément en tant que structure ENF et l'organisation des sessions de tests nécessitent que la section de natation forme ses membres pour encadrer le dispositif. Il existe trois niveaux d'évaluateurs :

**Les Assistants Evalueurs** : toute personne licenciée, sans qualification minimum requise, qui souhaite, sous la responsabilité d'un Evalueur, participer au dispositif E.N.F et ayant suivi la formation « d'Assistant Evalueur » correspondante. Il a en charge un atelier ou l'évaluation d'une tâche.

**Les Evalueurs ENF1 et ENF2** : des professionnels licenciés exerçant une mission d'éducateur de la « Natation », ou les personnes titulaires d'un diplôme fédéral FFN correspondant (BF1 pour l'ENF1, BF2 pour l'ENF2). Les personnes ayant obtenu une qualification ENF1 ou ENF2 au sein d'une Fédération du CIAA et licenciées à la FFN.

**Les Evalueurs ENF3** : des professionnels licenciés exerçant une mission d'enseignement de la « Natation », ou les personnes titulaires du brevet fédéral 3. Les officiels A de natation course et water-polo, les officiels D minimum de natation synchronisée, les officiels pour les autres disciplines, à jour de leur carte annuelle suite au recyclage et ayant suivi la formation ENF3

**Le rôle de l'Evalueur** : Il est responsable et garant du bon déroulement de la session et de la bonne mise en œuvre du dispositif. Il encadre les assistants et vérifie leur compétence à juger, leur rappelle les consignes liées à l'évaluation et le sens de leur mission. Il atteste la réussite aux tests (fiche bilan Excel CIAA) et signe les livrets pratiquants. Il engage sa signature

#### Tests ENF

**La première étape : le «sauv'nage »** ; elle permet d'évaluer l'acquisition de compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau, c'est un savoir nager sécuritaire pour tous.

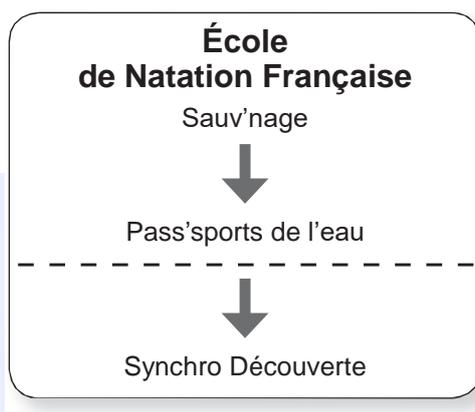
**La deuxième étape: le «Pass'sports de l'eau »** ; elle valide la capitalisation d'habiletés motrices à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur. Elle s'appuie sur la découverte de cinq disciplines sportives de la « Natation ».

**La troisième étape : le «Pass'compétition»**, elle est propre à chaque discipline, à chaque Fédération et a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix.

## II. LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES ET LEURS ANNEES D'ÂGE SELON LE NIVEAU DE LA NAGEUSE

### Schéma général

JE SUIS NÉ(E) EN 2009 ET APRÈS



Une nageuse née en 2008 déjà titulaire du Pass'Compétition pourra rentrer dans le Synchro Nat et/ou participer au Challenge

JE SUIS NÉ(E) EN 2009 et avant



**SYNCHRONAT**

**COMPÉTITIONS**

Journées Synchro  
Découverte

**Challenge régional & N3**

Avenirs - Jeunes - Juniors - Seniors

**Championnats régionaux & N3**

Avenirs (9-12 ans)

**Championnats régionaux & N3**

Jeunes (12-15 ans)

**Championnats régionaux & N3**

Juniors (15-18 ans) / Seniors (19 ans et plus)  
Toutes catégories (15 ans et +)

**Championnats Nationale 2 et Nationale 1 -Élite**

Jeunes (12-15 ans)

**Championnats Nat 2 et Nat 1 - Élite**

Juniors (15-18 ans) / Seniors (19 ans et plus)  
Toutes catégories (15 ans et +)

PASSAGE OBLIGATOIRE

**Synchro Argent**

PASSAGE OBLIGATOIRE

**Synchro Or**

## LE PARCOURS SPORTIF

### J'AI 9, 10, 11 OU 12 ANS • JE SUIS AVENIR

Je suis né(e) en  
2008, 2007, 2006  
ou 2005

#### Je peux nager

- L'ENF qui est obligatoire si j'ai moins de 12 ans (2004 et après)
- Le niveau Synchro Découverte
- Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le niveau Synchro Découverte et si j'ai moins de 12 ans sous condition d'avoir l'ENF
- Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Le challenge régional et N3 et si j'ai moins de 12 ans sous condition d'avoir l'ENF
- Les championnats régionaux benjamines sous condition d'avoir les Journées Synchro Découverte
- Les championnats interrégionaux N3 benjamines sous condition d'avoir les Journées Synchro Découverte
- La Finale Avenirs et Jeunes si j'ai 10, 11 et 12 ans et à condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent

### J'AI 12, 13, 14 OU 15 ANS • JE SUIS JEUNE

Je suis né(e) en  
2005, 2004, 2003  
ou 2002

#### Je peux nager

- Le niveau Synchro Découverte
- Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le niveau Synchro Découverte
- Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Le challenge régional et N3
- Les championnats régionaux espoirs sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Les championnats interrégionaux N3 espoirs sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Les championnats N2 espoirs sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Les championnats N1-Élite espoirs sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- La Finale Avenirs et Jeunes si j'ai 13 ans et à condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent

### J'AI 15, 16, 17 OU 18 ANS • JE SUIS JUNIOR

Je suis né(e) en  
2002, 2001, 2000  
ou 1999

#### Je peux nager

- Le niveau Synchro Découverte
- Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le niveau Synchro Découverte
- Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Le challenge régional et N3
- Les championnats régionaux juniors sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Les championnats interrégionaux N3 juniors sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Les championnats N2 juniors sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or ou si j'ai déjà participé à un championnat de France N2, N1, Élite tous niveaux confondus (remplaçantes comprises)
- Les championnats N1-Élite juniors sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or ou si j'ai déjà participé à un championnat de France N2, N1, Élite tous niveaux confondus (remplaçantes comprises)
- Les championnats régionaux seniors sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Les championnats interrégionaux N3 seniors sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Les championnats nationaux seniors sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or ou si j'ai déjà participé à un championnat de France N2, N1, Élite tous niveaux confondus (remplaçantes comprises)
- Les championnats régionaux toutes catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Les championnats interrégionaux N3 toutes catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- Les championnats N2 toutes catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or
- Les championnats N1-Élite toutes catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or

**J'AI 19 ANS ET PLUS • JE SUIS SENIOR**

<p><b>Je suis né(e) en 1998 et avant</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Je peux nager</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le niveau Synchro Découverte</li> <li>• Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le niveau Synchro Découverte</li> <li>• Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent</li> <li>• Le challenge régional et N3</li> <li>• Les championnats régionaux seniors sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent</li> <li>• Les championnats interrégionaux N3 seniors sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent</li> <li>• Les championnats nationaux seniors sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or ou si j'ai déjà participé à un championnat de France N2, N1, Élite tous niveaux confondus (remplaçantes comprises)</li> <li>• Les championnats régionaux toutes catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent</li> <li>• Les championnats interrégionaux N3 toutes catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent</li> <li>• Les championnats N2 toutes catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or</li> <li>• Les championnats N1-Élite toutes catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or</li> </ul>
--	--

Equivalence :

Le Pass'Compétition est le parcours Propulsion Ballet du Synchro Découverte.



Années d'âge	Saison 2016-2017	Synchronat	Challenge Régional et N3	Régionaux N3 Avenirs	Régionaux N3, N2 N1-Élite Jeunes	Régionaux N3, N2 N1-Élite juniors, Jeunes	Régionaux N3, N2 N1-Élite seniors	Régionaux N3, N2 N1-Élite toutes catégories	Finale Avenirs et Jeunes
11 ans et moins	2006 à 2008	X	X	X					2006 à 2007
12 ans	2005	X	X	X	X				X
13 ans	2004	X	X		X				X
14 ans	2003	X	X		X				
15 ans	2002	X	X		X	X	X	X	
16 ans	2001	X	X			X	X	X	
17 ans	2000	X	X			X	X	X	
18 ans	1999	X	X			X	X	X	
19 ans et +	1998 et avant	X	X				X	X	

### III. LA LABELLISATION

#### La labellisation : une démarche de certification des clubs FFN

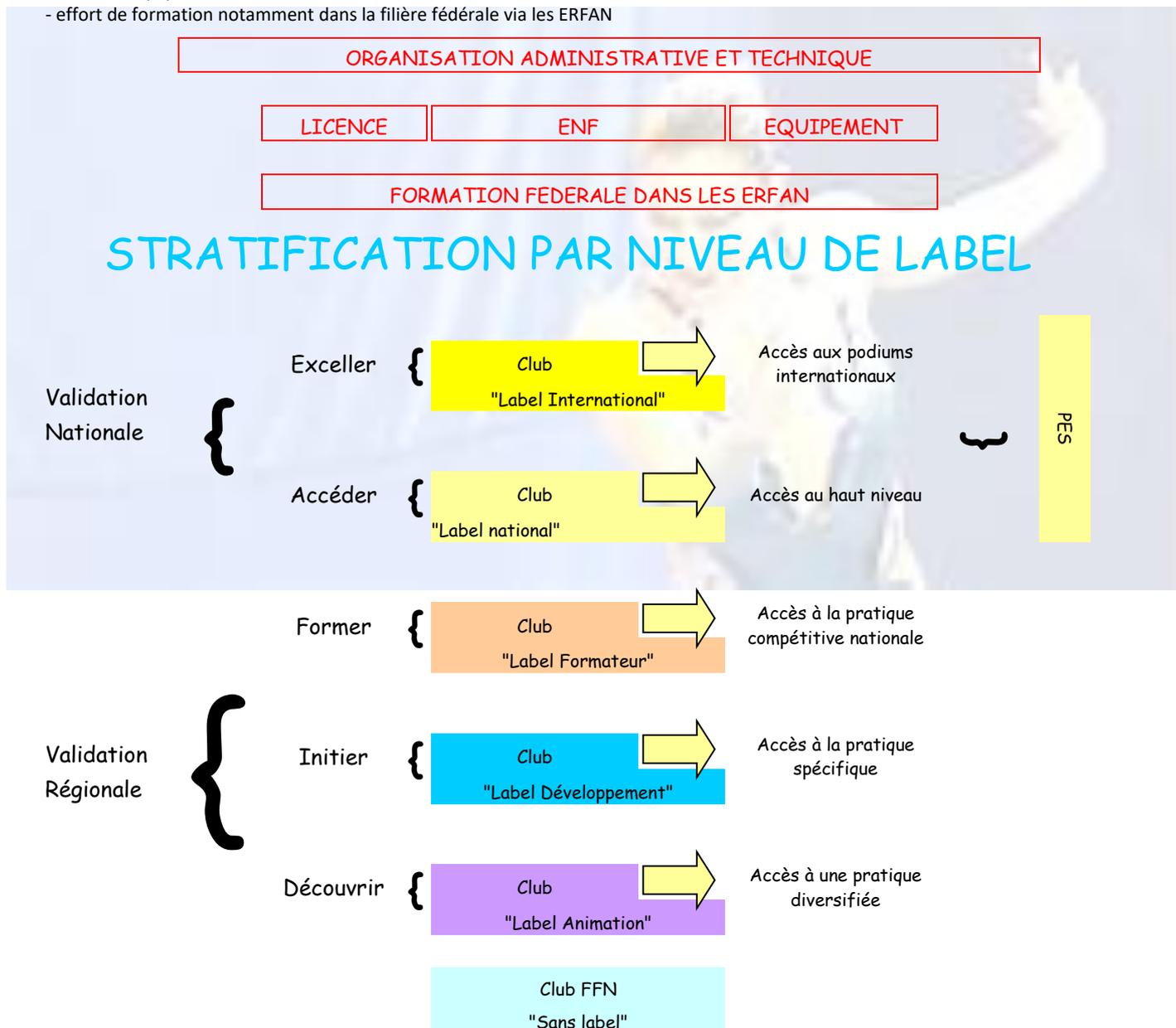
Intégrer la démarche de labellisation, c'est donc faire le choix de progresser ensemble, de parvenir à des paliers minimums reconnus pour garantir le niveau de qualité d'accueil au sein du club

Il a été défini cinq labels afin d'attester de cinq niveaux d'action :

- Animation ;
- Développement ;
- Formateur ;
- National ;
- International.

Relever d'un de ses labels est un gage d'adhésion et de qualité au sein de la Fédération. Cela induit que dans l'ensemble des champs d'activité du club, les dirigeants, les entraîneurs, les décideurs locaux ont décidé de s'investir sur un degré de :

- organisation administrative et technique ;
- délivrance de licence ;
- inscription dans l'ENF ;
- niveau d'équipement ;
- effort de formation notamment dans la filière fédérale via les ERFAN



## IV. CORRESPONDANCES & FORMALITES D'ENGAGEMENTS

Le règlement fédéral de la Fédération Française de Natation concerne toutes les disciplines, « le spécial Règlements » est adressé à l'ensemble des clubs en début de saison et son contenu concerne, la réglementation de toutes les compétitions fédérales de natation synchronisée, le calendrier national et le règlement financier. L'envoi est

Le « spécial » règlement est sur le site Internet du comité de Bretagne.

**Il faut toujours distinguer ce qui est départemental, régional, interrégional ou national et adresser les courriers, documents et courriels au bon destinataire.**

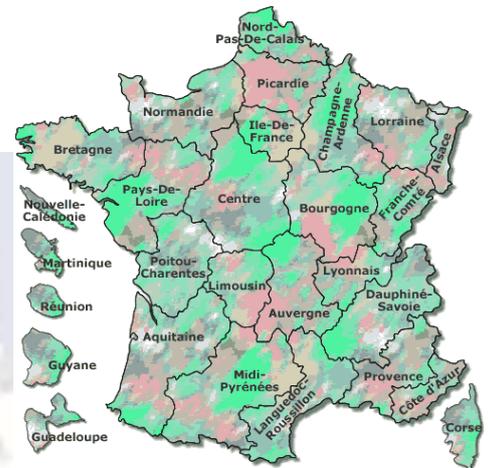
### A – NATIONAL

Seuls doivent arriver à la FFN, les pré-engagements, les engagements aux compétitions nationales, les inscriptions aux formations d'officiels A, aux colloques organisés par la FFN, les inscriptions aux sélections d'équipe de France, les réponses particulières demandées par la FFN, et tout courrier concernant ses actions.

Ces courriers doivent cependant obligatoirement passer par la région Bretagne pour information et validation, le cas échéant.

Tous les engagements pour les Championnats Nationaux doivent être réalisés par Extranat. Cependant, nous conseillons aux clubs de faire une impression papier de l'écran et de le transmettre avec le chèque des frais d'engagements de la compétition concernée.

Les clubs, sélectionnés en Championnats Nationaux, devront veiller au respect des dates de pré engagement



### B– INTERREGIONAL

Confer, le règlement interrégional OUEST (IRNO).

### C – REGIONAL

#### 1 - FORMALITES D'ENGAGEMENTS

Toutes les nageuses engagées dans les différentes épreuves du programme sportif, ainsi que les officiels titulaires et en examen, doivent être licenciés à la F.F.N. (licence validée) avant de prendre part à une compétition. Les engagements se font sur Extranat.

Les clubs doivent être à jour du paiement des droits d'engagements avant de s'engager dans une nouvelle compétition.

#### A - CALENDRIER ENGAGEMENTS.

1. **J- 15** de la compétition date d'envoi du tirage au sort par le comité.
2. **J- 6** de la compétition clôture Définitive d'EXTRANAT à Minuit.
3. **J- 3** date limite d'envoi des fichiers récapitulatifs des engagements aux clubs organisateurs (compétitions techniques du Synchro Nat)

**Toutes modifications le jour de la compétition devront être justifiées En cas de non-respect de cette règle, le club se verra appliquer la pénalité financière conformément au règlement financier de la Bretagne.**

- **Compétitions régionales.**

**Paiement par chèque au comité régional de Bretagne.**

**A indiquer au dos du chèque :**

**Le mot « synchro »**

**Le sigle de votre club**

**La date de la compétition**

Une facture sera ensuite adressée par le comité aux clubs concernés après les diverses compétitions. Une facture « acquittée » sera envoyée sur demande. Le paiement est à envoyer dans la semaine qui la réception de la facture.

- **Compétitions Inter régionales**

Paiement au comité d'appartenance pour les clubs de la Bretagne, puis virement effectué par le comité au comité de l'inter région, organisateur de la compétition.

- **Compétitions nationales et élites :** Paiement par chèque à adresser à la fédération française de Natation.

## **2 - ENGAGEMENTS JURY COMPETITIONS.**

- La commission régionale de la Bretagne de Natation Synchronisée désigne le juge-Arbitre des compétitions.
- L'engagement des juges titulaires, en examen, délégués aux nageuses, secrétariat, chronométreur, se fait sur Extranat dans la durée d'engagement prévue.
- Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre en charge son déplacement et son hébergement. Cela est à prévoir avant la finalisation des engagements sur Extranat. Les responsables (commission régionale et ETR) doivent en être avertis par mail avant la clôture des engagements sur Extranat.
- Les Officiels sont, obligatoirement, engagés pour toute la durée de la compétition et non pour des épreuves séparées.
- Tout juge qui n'aurait pas signalé sa présence en signant la feuille d'émargement à son arrivée auprès du Juge Arbitre au moins 1/2 heure avant le début des épreuves sera considéré comme absent.
- Le fait de faire forfait pour toutes ses nageuses, le jour de la compétition, ne dispense pas le club engagé à une compétition de la présence du juge prévu. Dans le cas contraire, il y aura cumul des 2 pénalités : nageuse(s) et juge.
- Tout engagement dans une compétition nécessite l'engagement et la présence au minimum d'un Officiel du niveau requis correspondant au niveau de la compétition à juger. Dans le cas où cette règle ne serait pas respectée le club sera soumis à l'amende correspondante.
- En cas de non-respect des engagements en nombre de Jury, les amendes prévues seront appliquées.

Pour chaque compétition « Ballets », « Régionaux » :

**1 juge pour 10 nageuses engagées**, 1 juge supplémentaire par tranche de 6 nageuses. Prévoir également en plus, des officiels de table pour toutes les compétitions de figures imposées, des déléguées aux nageuses. N.B : le minimum requis pour l'organisation de la compétition doit être de 6 juges.

Pour chaque compétition du « Synchro Nat » :

**1 officiel pour 6 nageuses engagées**. Cet officiel doit pouvoir juger le plus haut niveau d'engagement du club. 1 juge supplémentaire par tranche de 6 nageuses.

### **3 - GESTION DE L'INFORMATIQUE**



Concernant la gestion informatique des compétitions du Synchronat et des régionaux (Challenge et Fina), sont associés pour gérer l'informatique : le club organisateur et le responsable de région.

#### **1 Le responsable de région :**

- *En amont, récupération des fichiers « NARVAL » sur Extranat (après clôture des engagements, en général le mardi).*
- *Préparation sous narval de la compétition.*
- *Saisie des différents ateliers après envoi de la composition des ateliers par le juge arbitre. (envoi du juge arbitre le jeudi en général) et gestion informatique des juges en examen.*
- *Du besoin en matériel informatique selon la compétition concernée.*
- *Le jour de la compétition, mettre en place les différents ateliers*
- *Le jour de la compétition, contrôle des engagements et gestion des forfaits (informatique et papier)*
- *Après la compétition, envoi des résultats de la compétition aux clubs et à Claudia du comité régional (pour parution sur le site du comité).*

#### **2 Le binôme/club organisateur :**

- *Préparation des feuilles de notation « juges et secrétariat » en amont de la compétition.*
- *Récupération du matériel (caisse). Prévoir une clé USB, un deuxième ordinateur, une deuxième imprimante.*
- *Saisie des notes de la compétition 2 personnes par atelier.*

### **4 - SUPPORTS MUSICAUX**

Les clubs devront être en mesure de fournir obligatoirement un support USB le jour de la compétition.

Les différents ballets, présents sur le support USB devront être parfaitement identifiés (Noms du club, catégories, 1<sup>er</sup> nom des nageuses).

Les envois seront à faire par mail J – 6, au club organisateur (cf. fiche technique).

### **5 - ORGANISATION DES COMPETITIONS**

#### **Sécurité :**

Il appartient, aux clubs organisateurs de se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques (Nombre de personnes, évacuation, sécurité des gradins, sécurité électriques, mise à disposition du matériel de secours, DSA, etc.....).

#### **Récompense :**



Les récompenses (médailles et coupes) sont fournies et prises en charge financièrement par le Comité Régional de la Bretagne. Si au moins 2 nageuses/équipes engagées dans la catégorie.

D'autres récompenses peuvent être fournies par le Club Organisateur de la compétition.

#### **Sonorisation :**



La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.

Un micro HF est souhaitable.

Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).

### Secrétariat :

#### Compétitions « Ballets » et « Régionaux » :

Il appartient au club organisateur/responsable régional de se rapprocher du comité pour la préparation du secrétariat de la compétition.

#### Code couleur pour les différentes photocopies à faire :

**Benjamines** : Rose

**Espoirs** : Jaune

**Juniors** : Vert

**Séniors** : Saumon

**TC** : Bleu

#### Synchro Nat :

A charge du club organisateur de préparer les dossiers (feuilles de jugement) en fonction du tirage au sort et du nombre de nageuses et d'officiels.

#### Autres Matériels :

Praticables pour les jurys, tables, chaises, un ordinateur et un photocopieur pour le secrétariat en doublon et en cas de panne, podium pour les remises des récompenses, petits matériels de secrétariat, rallonge électrique, .....etc.



## V. FRAIS D'ENGAGEMENT ET PENALITES FINANCIERES

### A - DROITS D'ENGAGEMENT

#### 1. Compétitions avec épreuves techniques et ballets :

- **6.00 €** par nageuse + **14.00€** par ballet (solos, duos, trio, équipes) + **16,00 €** (combinés).

#### 2. Epreuves du Synchro Nat : niveau régional

- **2.50 €** par nageuse et par épreuve, dans les sessions organisées par le Comité de Bretagne.

#### 3. Compétitions interrégionales :

- Cf. : Règlement et Activités-INTERREGION OUEST 2016-2017.

#### 4. Compétitions nationales :

- Cf. : Annuel Règlement 2016-2017.

## B –PENALITES FINANCIERES POUR TOUTES COMPETITIONS REGIONALES

*Il sera facturé une pénalité financière de 50 € :*

- Pour tout forfait de nageuse non justifié par un certificat médical, le jour de la compétition ou 48h00 après le jour de la compétition.
- Pour défaut ou forfait de juge.
- Pour tout juge absent à la réunion de jury, sauf circonstance exceptionnelle (prévenir téléphone).
- Pour non-respect du quota juge/nageuses (manque de juges).
- Pour non-respect du niveau de juge par rapport au niveau de pratique de la compétition concernée.

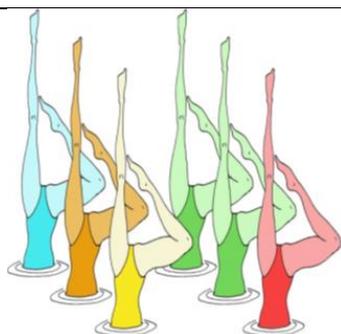
Rappel « Spécial règlements Bretagne » 2016-2017

	Epreuves individuelles	Tarifs		Epreuves de ballets	Tarifs		PENALITES AMENDES	Tarifs
<b>"Synchro Nat"</b>	PARCOURS A SEC	2,50 euros	<b>Epreuves de ballets sur compétitions régionales</b>	SOLO	14,00 euros	<b>Pour tous types de compétitions</b>	Pour tout forfait de nageuse non justifié par un certificat médical, le jour de la compétition ou 48h00 après le jour de la compétition.	50,00 euros
	Propulsion Technique	2,50 euros		DUO	14,00 euros		Pour défaut ou forfait de juge.	50,00 euros
	Propulsion Ballet	2,50 euros					Pour tout juge absent à la réunion de jury, sauf circonstance exceptionnelle (prévenir téléphone).	50,00 euros
	TECHNIQUE (4 figures)	2,50 euros		BALLET D'EQUIPE	14,00 euros		Pour non-respect du quota juge/nageuses (manque de juges).	50,00 euros
<b>Régionaux</b>	FIGURES IMPOSEES (4 figures)	6,00 euros		BALLET COMBINE	16,00 euros		Pour non-respect du niveau de juge par rapport au niveau de pratique de la compétition concernée.	50,00 euros

## V. Tableau de compétences des officiels.

Cf. Circulaire des officiels 2016-2017

NIVEAU D'Officiel	COMPÉTITIONS HABILITÉS A JUGER
<b>Jeune Officiel</b>	Délégué aux nageurs Secrétariat Chronométreur Jugement des journées de découvertes Synchronat Jugement parcours à sec et parcours technique Argent/Or
<b>Officiel D</b>	Idem JO Jugement Synchronat Jugement Challenge régional et Interrégional Jugement figures imposées et ballets Régionaux Avenirs
<b>Officiel C</b>	Idem D Jugement totalité Synchronat Jugement Challenge N3 Jugement des figures imposées aux championnats régionaux- Interrégionaux Jugement Ballets aux championnats régionaux Juge arbitre du niveau Découverte si validation de l'écrit de l'officiel B Jugement des figures imposées Avenirs N3 Jugement des épreuves techniques et libres des Maîtres
<b>Officiel B</b>	Idem officiel C Championnats de niveau Régional et Interrégional, N3 jugement des figures et ballets, Juge-Arbitre Synchronat Juge-Arbitre Championnats Régionaux Jugement des ballets Highlight Jugement Championnats N2 des figures imposées (avec écrit du A)
<b>Officiel A</b>	Idem officiel B Championnats N2 : toutes les épreuves Championnats N1 – Elite : toutes les épreuves Fonctions sur le plateau technique



## VII. LE CALENDRIER DES COMPETITIONS

### A – REGIONAL

Date	Compétition	Catégorie	Période Engagements Extranat	Lieu	Fiche N°
06 Novembre 2016	Synchronat	Synchro Argent et Or - ENF3	Conf Extranat	Vannes	n°1
11 Novembre 2016	Synchronat	Synchro Découverte	Conf Extranat	Saint Briec	n°2
04 Décembre 2016	Synchronat	Synchro Découverte	Conf Extranat	Rennes	n°3
18 Décembre 2016	Synchronat	Synchro Argent et Or	Conf Extranat	Brest	n°4
22 Janvier 2017	Synchronat	Synchro Découverte - ENF3	Conf Extranat	Vannes	n°5
29 Janvier 2017	Synchronat	Synchro Argent et Or	Conf Extranat	Lannion	N°6
05 Mars 2016	Régionaux Jeunes - Juniors et Toutes Catégories	Jeunes, Juniors, TC	Conf Extranat	Saint Briec	n°7
12 Mars 2017	Synchronat	Synchro Découverte, Argent et Or	Conf Extranat	Brest	n°8
08 Mai 2017	Pass'Compétition	ENF3	Conf Eng Mail	Saint Briec	n°9
14 Mai 2017	Région Avenirs - Seniors	Avenirs + Seniors	Conf Extranat	Lannion	n°10
14 Mai 2017	Région Challenge	Avenirs/ Espoirs/Juniors/ Seniors/TC	Conf Extranat	Lannion	n°11

### B – INTERREGIONAL

Date	Compétition	Catégorie	Période Engagements Extranat	Lieu	Fiche IRNO N°
19/20 Novembre 16	Journée d'AUTOMNE	Jeunes/Juniors/ Seniors	Conf Extranat	Le Mans	N°1
18/19 Mars 2017	N3 Juniors	Juniors	Conf Extranat	Nantes	N°2
29/30 Avril 2017	N3 Jeunes	Jeunes	Conf Extranat	Caen	N°3
03/04 Juin 2017	N3 Avenirs – Seniors – Toutes Cat	Avenirs, Séniors, TC	Conf Extranat	Tours	N°5
10/11 Juin 2017	Challenge Grand Ouest	Avenirs, Jeunes, Juniors, Séniors, TC	Conf Extranat	Rennes ?	N°4

### C – NATIONAL

Date	Compétition	Catégorie	Lieu
08 au 10 Décembre 16	Championnats d'hiver	Elites	Saint Cyprien
03 au 09 Avril 2017	Championnats N1 – N2	Juniors	Sète
15 au 21 Mai 2017	Championnats N1 – N2	Jeunes	Toulouse
29 et 30 juin 2017	Finale Nationale des Avenirs/Jeunes	Avenirs/Jeunes	Lyon
30 juin au 02 Juillet 2017	Championnats et Highlight	Séniors	Lyon

## VIII. FICHES TECHNIQUES DES COMPETITIONS REGIONALES

Confère les différentes fiches techniques envoyées en annexe.



## IX. FORMATION

- Formation d'officiels JO, D et C : Le 01 novembre (si demandes) à Vannes (CF. Elina Lemichel Du Roy, responsable de la formation)
- Recyclage des officiels JO, D, C le dimanche 05 février 2017
- Formation sur le week-end des « Journées d'automne » 19-20 novembre 2016 à LE MANS.



### STRUCTURE

Le Pôle Espoir de Natation Synchronisée des Pays de Loire a pour assise le Comité Régional de Natation des Pays de Loire, gestionnaire du pôle, et le LEO LAGRANGE DE NANTES (lien site du club).

#### Objectif d'un pôle espoir :

L'objectif du pôle est de **Permettre aux athlètes inscrits sur la liste nationale « Espoir » ou sur la liste de haut niveau « Jeune » d'acquérir les qualités pouvant leur permettre de supporter ultérieurement les exigences d'une préparation à la haute performance internationale conduite dans les pôles « France ».**

**Le Responsable du pôle:** le Comité Régional de Natation des Pays de Loire sous la présidence de **Dominique TROCHERIE**

**Le Coordonnateur du Pôle,** représentant local du D.T.N., Annabelle PIEDNOIR

**Le correspondant CLUB,** Marie Claude TROMEUR

Les ENTRAINEURS , Marie NEDELEC et Mélanie ROSELET

### CONDITIONS D'ADMISSION

La démarche officielle:

1. Avoir entre 12 et 18 ans.
2. Faire acte de candidature avec le dossier suivant (entre février et avril): lien « Dossier candidature Filière FFN Nat Syn »
3. Répondre aux conditions sportives de résultats pour rentrer sur des listes ministérielles "Partenaires d'Entraînement" ou "Espoir" ou liste de "Haut Niveau" (saison en cours).
4. Etre déclaré admise par la DTN au Pôle Espoir (juillet)

La démarche personnelle:

1. Prendre contact avec le CTS coordinateur Annabelle PIEDNOIR à [cts.synchro.ouest@hotmail.fr](mailto:cts.synchro.ouest@hotmail.fr)
2. Prendre contact avec les entraîneurs : Mélanie Roselet ou Marie Nedelec pour visiter les structures d'accueil et faire une séance d'entraînement "d'essai",

Si les premiers contacts sont positifs, faire les pré-inscriptions à l'établissement scolaire (collège ou Lycée) et l'Internat

### CONTACTS

**Dominique TROCHERIE – Pdt du Comité Régional**

Tel : 02 51 13 48 80 /06 86 87 78 95

[cte-natation-ffn-pdl@wanadoo.fr](mailto:cte-natation-ffn-pdl@wanadoo.fr)

Site : <http://paysdelaloire.ffnatation.fr>

**Annabelle PIEDNOIR : CTS**

[cts.synchro.ouest@hotmail.fr](mailto:cts.synchro.ouest@hotmail.fr)

## **XI. Correspondants et Entraîneurs des CLUBS bretons :**

Club de BREST : Synchro Brest Natation

**Mme Marie-Christine SENANT (Présidente)**

13 Rue d'Armor 29480 RECK-KERHUON

E-Mail : [synchro.brest.natation@gmail.com](mailto:synchro.brest.natation@gmail.com)

Tél : 06 71 22 92 19

**Mme Anaïg DUTERTRE (Entraîneur)**

06 Rue d'Arvor 29860 PLABENNEC

E-Mail : [Anaig.dutertre@gmail.com](mailto:Anaig.dutertre@gmail.com)

Tél : 06 15 90 08 41

Club de LANNION : Les Sirènes Lannionnaises

**Mme Maryline SCHWEITZER**

05 Rue du Nividic 22700 LOUANNEC

E-Mail : [maryline.schweitzer@gmail.com](mailto:maryline.schweitzer@gmail.com)

Tél : 06-62-03-20-46

**Mme Mathilde DAOUBEN (Entraîneur)**

1 Rue Ernest Renan 22560 TREBEURDEN

E-Mail : [mathilde.daouben@wanadoo.fr](mailto:mathilde.daouben@wanadoo.fr)

Tél : 06-85-58-27-66

Club de SAINT BRIEUC : Cercle des Nageurs de Saint Brieuc

**Mme Béatrice LE GALL (Correspondante)**

3 bis Rue des Cotelles 22440 PLOUFRAGAN

E-Mail : [beatricelegall22@gmail.com](mailto:beatricelegall22@gmail.com)

Tél : 06-77-08-59-13

**Mme Sandy VIGNETTE (Entraîneur)**

21 Rue d'Ouessant 22000 SAINT BRIEUC

E-Mail : [svign.synchro@free.fr](mailto:svign.synchro@free.fr)

Tél : 06-43-16-33-06

Club de RENNES : Cercle Paul Bert

**Mme Sarah TROUVAT (Présidente)**

2 Bis C Impasse Descartes 35000 RENNES

E-Mail : [sarah.tr@hotmail.fr](mailto:sarah.tr@hotmail.fr)

Tél : 06-79-38-18-07

**Mme Christèle RANC (Entraîneur)**

03 Rue des fours à chaux 35131 CHARTRES DE BRETAGNE

E-Mail : [kristel.ranc@wanadoo.fr](mailto:kristel.ranc@wanadoo.fr)

Tél : 06 42 00 65 08

Club de VANNES : Vannes Synchro

**Mr Didier JACOB (Président)**

2 Rue Camille Saint Sæens 56000 VANNES

E-Mail : [vannessynchro@yahoo.fr](mailto:vannessynchro@yahoo.fr)

Tél : 07-81-00-11-93

**Mme Elina LEMICHEL DU ROY (Entraîneur)**

17 Rue Hélène Boucher 56000 VANNES

E-Mail : [elina.lemichel-du-roy@wanadoo.fr](mailto:elina.lemichel-du-roy@wanadoo.fr)

Tél : 02-97-40-46-76 (Dom)

Ou 06-22-90-29-58